

PRIX COURANTS — MONTREAL, 6 DECEMBRE 1900

A. Robitaille & Cie

MONTREAL

Brandies. (droits payés) La caisse.

Sorin.—Carte bl.—	\$ 8 50
Carte rouge.	9 50
Carte d'or.	11 00
24 Flasks avec verre.	9 00
48 Flasks avec verre.	10 00

Au gallon.

Quarts.	4 00
Octaves.	4 25
1/2 oct.	4 25

Grands vins de Bourgogne, Guichard, Potheret & Fils.

	qts	pts
Clos Vougeot.	24 00	26 00
Chambertin.	22 25	23 25
Corton.	17 40	18 40
Pommard.	12 75	13 75
Beaune.	12 75	13 75
Bourgogne, 1898.	5 70	6 50
Macon 1898.	5 00	6 00

Vins blancs.

Chablis.	7 50	8 50
Bourgogne mousseux.	14 50	16 50

F. de Beaumanoir.

Chambertin.	15 35	16 35
-------------	-------	-------

Corton.	11 90	12 90
Pommard.	10 15	11 15
Beaune.	9 25	10 25

Cognacs, Pellisson Père & Cie.

V. S. O. P.	29 00
S. O. P.	22 00
10 year old.	18 00
C. M. Arguet.	11 50

Skilton, Foote & Co
BOSTON

Golden German Salad, case 2 doz. flac 5 75	5 75
Tomato Relish	5 75

Arthur P. Tippet & Co
MONTREAL

Savon.


A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS.

Teintures Maypole Soap, couleurs, par grosse, \$10.20.

Teintures Maypole Soap noirs par grs. \$15.30.

Maison Stowers.

Lime Juice Cordial p. 2 dz	0 00	4 00
" " q. 1 "	0 00	3 50
Double Ref. Lime J'ce 1 dz	0 00	3 50
Lime Syrup bott.	0 00	4 00

G. Vignaud

MONTREAL

Eau de Javelle.

La Vignaudine.	la grosse	5 40
"	la doz.	0 50

Walkerville Match Co

WALKERVILLE

Allumettes Parlor

1 caisse 5 caisses

Crown.	\$1.60	1.50
Maple Leaf.	2.75	2.65
Imperial.	5.50	5.25

Allumettes soufrees

Jumbo.	5.25	5.00
Héros.	3.60	3.40

Young & Smylie

REGORIAN (N.Y.)

Reglisse.

Y. & S. en bâtons (stickée)	
Bte de 5 lbs. bois ou papier. lb.	0 25
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) lb.	1 25
" Ringed " boîte de 5 lbs.	0 40
" Acme " Pellets, boîte de 5 lbs. (can.)	2 00
" Acme " Pellets, boîte fantaisie papier, (40 more) bte.	1 25
Régilée au goudron et gaudres de Tolu. bte de 5 lbs. (can.)	2 00
Pastilles régilée, jarre en verre 5 lbs.	1 75
Pastilles de régilée, boîte de 5 lbs (can.)	1 50
" Purity " régilée, 200 bâtons.	1 45
" " " " 100 "	0 72
Régilée Flexible, bte de 100 morceaux.	
Navy plugs	0 70
Tripple Tunnel Tubes.	0 70
Mint puff straps.	0 70
Golf Sticks.	0 70
Blow Pipes (200 à la bte).	0 70
do (Triplets, 300 à la bte)	0 70
Manhattan Wafers 2 1/2 lb.	0 75



VOUS DEVRIEZ SAVOIR

maintenant que tous les autres fromages en pots qui vous ont été offerts, (même les contrefaçons de nos terrines) ont donné de mauvais résultats.

LE FROMAGE IMPERIAL DE MacLAREN

a toujours donné satisfaction au vendeur, et a été un article de vente certaine toute l'année. Votre expérience, sans aucun doute, vous guidera à l'avenir.

ROSE & LAFLAMME, Agents, - 400 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

HOTEL RICHELIEU

Rue St-Vincent

MONTREAL

Confortable. A proximité des chars et bateaux.

Prix populaires.

Tél. Main 514.



L. A. COLE, Prop.

Le REFOULEUR JARDINE



à bandages de roues pour les forgerons, est sans contredit le meilleur.

A. B. JARDINE
& CO.,
Hespeler, Ont.

Delorme Frères, - Montréal
AGENTS POUR
QUEBEC ET LES PROVINCES MARITIMES.

COURSE POUR LES TAPIS...

Tel est le mot qui exprime le mieux l'activité qui prévaut en ce moment dans les Tapis, Rideaux et Couvertures de plancher à chacun de nos Trois Grands Magasins de Tapis.

THOMAS LIGGET,

1884 rue Notre-Dame, Montréal.
2446 rue Ste-Catherine, Montréal.
175 à 179 rue Sparks, Ottawa.

National Assurance Co. OF IRELAND.

Incorporée par une charte royale et autorisée par Acte spécial du Parlement.

Bureau Chef au Canada:

1735 Rue Notre-Dame, - Montréal.

M. O. HINSHAW, Agent Principal.

Agents spéciaux, Département Français

Drolet & Alarie, - 20 rue St-Jacques.

Isidore Crépeau, - 34 Côte St-Lambert.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-signe et portant la suscription "Soumission pour Bureau de Poste, Nelson, C. A." seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le 2 janvier, 1901, inclusivement, pour la construction d'un Bureau de Poste à Nelson, C. A.

Les plans et devis pourront être vus aux bureaux de M. James Allan Macdonald, architecte, Nelson, C. A., G. A. Keefer, E. C., ingénieur résident, New Westminster, C. A., Wm. Henderson, E. C., commandant des travaux, Victoria, C. A., ainsi qu'au Ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre formule de soumission ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent du montant (10 p. c.) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,

Secrétaire suppléant.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 3 décembre, 1900.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.